

Des bonbons dans le noir!

Mardi, le 31 octobre 2017 de 17h30 à 19h

Salle multifonctionnelle au 170, rue Principale

Venez chercher vos bonbons!

Des cours de dans en ligne à Portneuf-sur-Mer!

Lieu : à l'Accueil au 456, rue Principale

Quand : Un samedi aux deux semaines (dates à venir)

Heure : 13h30 à 14h30

Coût : 5 \$ par personne/chaque fois

Les cours seront donnés par madame Nathalie Vigneault et monsieur André Fortin.

Les personnes intéressées ou pour informations peuvent contacter :

Johanne au 418-238-2989 ou Nathalie au 418-238-5399



Conseil municipal

Maire
Gontran Tremblay

Conseillère no. 1
Hélène Tremblay

Conseillère no. 2
Nady Sirois

Conseiller no. 3
Roberto Emond

Conseiller no. 4
Michel Chamberland

Conseiller no. 5
Yvan Maltais

Conseiller no. 6
Louis Emond

À venir

Séance du Conseil :
4 octobre 2017

Élection 2017-dépôt des candidatures :

Jusqu'au 6 octobre 2017, 16h30

Collecte des encombrants :
23 octobre 2017

Vote par anticipation :
29 octobre 2017

Des bonbons dans le noir :
31 octobre 2017

Collecte des résidus verts :
2 novembre

Jour du scrutin :
5 novembre 2017

Les échos du Conseil : séance du 13 septembre 2017

Aménagement de clôtures et d'un nouveau sentier près des puits d'eau potable

Des travaux sont actuellement en cours du côté du chemin donnant accès aux puits de la Municipalité. En effet, des clôtures seront érigées afin de protéger les infrastructures de captage d'eau souterraine sur trois des quatre puits de la Municipalité. Un nouveau sentier de contournement du puits no. 3 sera également construit afin de maintenir l'accès au sentier existant aux usagers. La prudence est donc de mise pour les prochaines semaines dans ce secteur fréquenté par les marcheurs, les quadistes et autres usagers.



Octroi du contrat pour les travaux d'aqueduc, de traitement des eaux sanitaires et d'électricité au camping

Le conseil municipal a adopté une résolution permettant d'octroyer à Location Excavation R.S.M.F. Inc. le contrat pour compléter les travaux d'aqueduc, de traitement des eaux sanitaires et d'électricité du camping.

Les travaux débuteront aux environs de l'Action de grâce pour se terminer vers la mi-novembre.

Adoption d'un plan d'action en développement

Afin d'obtenir une aide financière de la MRC de la Haute-Côte-Nord et ainsi maintenir le poste d'agent de développement en place, la Municipalité a mis à jour son plan d'action en matière de développement. Le conseil municipal a adopté un plan basé sur six axes :

- Contribuer à l'épanouissement social de la collectivité
- Développer une culture de collaboration et de concertation
- Favoriser l'attractivité de Portneuf-sur-Mer et le sentiment d'appartenance des citoyens
- Implanter une culture d'innovation et de formation continue
- Maximiser et mettre en valeur les richesses naturelles
- Renforcer le tissu entrepreneurial

La bibliothèque municipale devient Bibliothèque Jean-Marie-Delaunay

C'est le 19 août dernier lors des obsèques de monsieur Jean-Marie Delaunay, maire de Portneuf-sur-Mer de 1985 à 2013, que le conseil municipal a tenu à dévoiler le nom que porterait désormais la bibliothèque municipale. En effet, marquant sa contribution à la communauté, c'est le conseil municipal a résolu du nouveau nom de la bibliothèque : Bibliothèque Jean-Marie-Delaunay. « *Il disait qu'une bibliothèque dans une communauté est une porte sur la culture et sur le monde, que c'est un équipement important, particulièrement pour les jeunes* » a mentionné Gontran Tremblay, maire de Portneuf-sur-Mer.

Séances du Conseil

Les séances du conseil municipal se tiennent chaque deuxième mercredi du mois à 19h sauf exceptions. Exceptionnellement, la prochaine séance aura lieu le 4 octobre prochain.

Les procès-verbaux relatifs aux séances sont disponibles après approbation sur le site web de la Municipalité au www.portneuf-sur-mer.ca.

L'ordre du jour est disponible après le caucus du Conseil soit le mardi précédent la séance sur le [site web](#) et la [page Facebook de la Municipalité](#). Il est également affiché au bureau municipal et au bureau de poste.

Heures d'ouverture du bureau municipal

Du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 13h à 16h

Le vendredi de 9h à 12h

Congé de l'Action de Grâce : fermeture du bureau municipal

Veuillez prendre note que le bureau municipal sera fermé le 9 octobre prochain en raison du congé de l'Action de Grâce.

La Municipalité officialise sa charte sur les saines habitudes de vie

À l'aube de l'accueil du Forum Action santé pour tous qui se tiendra le 21 octobre prochain, le conseil municipal a tenu à officialiser sa charte sur les saines habitudes de vie, projet élaboré en 2014 sans toutefois avoir été terminé. Ainsi, la signature de cette charte engage le conseil municipal pour les années à venir, afin de prendre en considération, dans toute décision future, les saines habitudes de vie.

À titre d'exemple, voici quelques actions inspirées du projet de charte de 2014 qui ont été réalisées depuis :

- Avoir des aliments sains dans les événements.
- Choisir des collations santé au Chalet des sports et au camp de jour.
- Mettre en place une piste cyclable qui fait la grandeur du village.
- Restaurer les infrastructures sportives :
 - Le terrain de tennis;
 - La salle de quilles;
 - La mise en place de pancartes interdisant de fumer dans les parcs et endroits publics de la municipalité;
 - Rendre accessible les installations sportives et récréatives par des ententes avec la Commission scolaire;
 - Offrir des activités sportives gratuites;
- Organiser un camp de jour pour les enfants.
- Participer à la reconnaissance des bénévoles par la fête annuelle des bénévoles en avril.
- Prêter et louer des équipements sportifs (les équipements de hockey, raquettes de tennis, vélos).

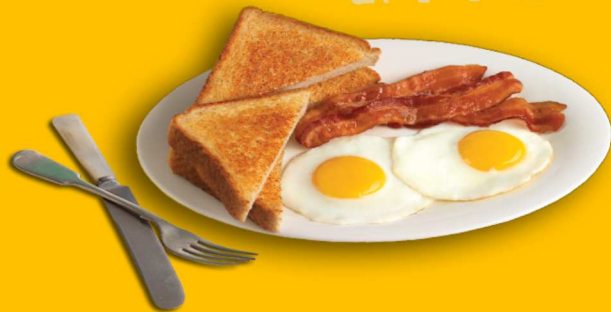
Dépôt du nouveau rôle d'évaluation

Rôle d'évaluation foncière

Le 13 septembre dernier, le rôle d'évaluation foncier pour les années d'imposition 2018-2019 et 2020 était déposé auprès du directeur général au bureau de la Municipalité. Quiconque veut prendre connaissance de ce nouveau rôle d'évaluation peut le faire aux heures habituelles d'ouverture au bureau municipal. Nous vous rappelons que toute demande de révision des inscriptions au rôle d'évaluation doit être déposée avant le 1^{er} mai suivant le dépôt

du rôle au bureau de la MRC et à acquitter les frais prévus à cet effet. Les formulaires nécessaires à ces demandes sont disponibles auprès de votre bureau municipal.

déjeuner au profit de la Fabrique
Dejeuner au profit de la Fabrique



Quand : dimanche le 22 octobre à 8h à la salle de l'Accueil au 456, rue Principale

Adulte : 8\$ Moins de 12 ans : 5\$

Billets en vente à l'avance aux endroits suivants:

Bureau de la fabrique les mardis et mercredis

Dépanneur Louise Brisson-Halte 138-Monique 418-238-5551 ou Linda 418-238-2612

N.B. : Brioches fraîches à vendre sur place!

Élection municipale : mises en candidatures

Vous désirez vous tenir au courant des mises en candidatures pour l'élection municipale du 5 novembre prochain? Rien de plus facile. Rendez vous sur le site du directeur général des élections au www.electionsmunicipales.quebec à la section « Candidats ». Vous pourrez y sélectionner votre municipalité et serez à même de voir, en temps réel, les candidatures déposées pour chacun de postes en élection.



Nous vous rappelons que le processus de déclaration des candidatures se déroule jusqu'au 6 octobre prochain.

Collecte des résidus verts à Portneuf-sur-Mer

Les résidents de Portneuf-sur-Mer pourront se départir de leurs résidus verts selon l'horaire suivant : 2 novembre (avant 6 h le matin et au plus tôt 48 heures avant la collecte).



Les feuilles, herbe, résidus de jardin et branches doivent être placés dans des sacs de plastique (transparents de préférence), alors que les branches doivent être coupées (longueur maximale de 2 pieds) et attachées en paquets pour éviter leur éparpillement. AUCUNE CONTAMINATION n'est acceptée (carton, plastique, verre, béton, cigarettes, etc.).

Cette collecte permettra de récupérer collectivement plusieurs tonnes de matières organiques qui seront compostées plutôt que d'être enfouies à un fort coût!

La Municipalité vous invite à récupérer dès que possible vos résidus verts en vue de cette collecte et vous remercie de votre participation!

Intoxication au monoxyde de carbone (CO) : danger!

Le danger d'intoxication au monoxyde de carbone (CO) lors d'activités de plein air est préoccupant. Au même titre qu'en période estivale, plusieurs activités de plein air se tiennent l'automne. Que ce soit au chalet, en camping, au camp de chasse ou de pêche, il est important de bien aérer son abri en tout temps car la plupart des appareils de plein air à combustible utilisés pour cuisiner, se réchauffer ou s'éclairer produisent du monoxyde de carbone (CO). Comme ce gaz toxique est inodore, incolore, sans goût et indétectable par l'homme, seule la présence d'un avertisseur de CO peut vous alerter et vous sauver la vie!

C'est dans le cadre de sa stratégie de prévention des incendies, et afin d'inciter la population à adopter des comportements sécuritaires, que le ministère de la Sécurité publique publie chaque mois des capsules de prévention des incendies sur ses pages [Facebook](#), [Instagram](#) et sur son [site Web](#). Abonnez-vous à notre page Facebook, ajoutez l'image de la capsule de prévention que vous trouverez en pièce jointe à votre signature électronique et partagez l'information afin d'en faire profiter votre entourage!

ÉGALEMENT
ACCESSIBLE AUX
COMMERCES

Collecte des encombrants à Portneuf-sur-Mer

Les résidents de Portneuf-sur-Mer pourront se départir des objets volumineux lors de la collecte des encombrants qui aura lieu selon l'horaire suivant :

Portneuf-sur-Mer

Le 23 octobre 2017 (avant 6 h le matin et au plus tôt 48 heures avant la collecte)

Les matières doivent être empilées et attachées en paquets pour éviter leur éparpillement et faciliter leur chargement. Elles doivent être déposées avant 6 h le matin et au plus tôt 48 heures avant la collecte!

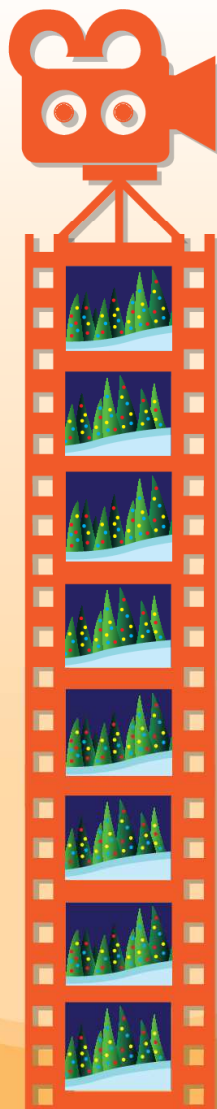
La collecte des encombrants s'adresse aux usagers du secteur résidentiel et commercial et pour une limite de 4 m³ seulement. Par ailleurs, aucunes ordures ménagères ne doivent être déposées à la rue pendant celle-ci.

Les « encombrants » sont des matières résiduelles d'origine domestique qui ne peuvent être déposées dans le bac vert en raison de leur grosseur, notamment les meubles, électroménagers, réservoirs d'eau chaude, matelas, portes et fenêtres, accessoires de jardin, douches, lavabos, cuvettes, tapis et couvre-planchers (roulés), filtres et pompes de piscine, toiles de plastique (roulées), etc.

Il est à noter que les débris de construction, rénovation et démolition ainsi que les matériaux d'excavation en vrac (brique, asphalte, etc.) **ne seront pas ramassés** lors de cette collecte. Ces matières doivent plutôt être déposées aux écocentres de Portneuf-sur-Mer, Sacré-Cœur et des Bergeronnes.

Quant aux résidus dangereux (contenants de peinture et d'huile, pesticides, piles, etc.) et produits électroniques (téléviseurs, ordinateurs, etc.), ils **doivent être apportés aux écocentres ou aux dépôts accessibles dans chacune des municipalités.**

Pour les modalités concernant la collecte des résidus verts, contactez votre municipalité.



AUDITIONS

Comédiennes et comédiens
pour le Sentier de Noël 2017

**Dimanche 15 octobre 2017
à 10 h 00**

Salle multifonctionnelle
170, rue Principale, Portneuf-sur-Mer

Pour plus d'informations :
Cathy Thibeault : 418-238-2642, poste 226.



En octobre à la bibliothèque municipale

L'horaire d'été (lundi soir) est en vigueur jusqu'au 14 octobre 2017. La bibliothèque sera fermée le lundi le 9 octobre jour de l'Action de grâces. Réouverture selon l'horaire régulier à partir du dimanche 15 octobre.

Mardi le 17 octobre à 18h30 il y aura " l'heure du conte" à la bibliothèque de votre municipalité. Conte animé pour les enfants. Venez nous rejoindre en pyjama avec coussin et doudou!!



Nous contacter

N'hésitez pas à nous
contacter pour obtenir des infor-
mations :

Municipalité de Portneuf-sur-Mer
170, rue Principale
Portneuf-sur-Mer (Québec)
G0T 1P0
418 238-2642 Téléc. : 418 238-5319

portneuf-sur-mer@videotron.ca

Visitez notre site
web :
www.portneuf-sur-
mer.ca ou suivez-



BUREAU MUNICIPAL :	418-238-2642
TÉLÉCOPIEUR :	418-238-5319
GARAGE MUNICIPAL :	418-238-2622
INSPECTEUR MUNICIPAL :	418-238-2795 418-587-0336
CHALET DES SPORTS :	418-238-2158
SALLE DE QUILLES :	418-238-2095
L'ACCUEIL :	418-238-2994
BIBLIOTHÈQUE :	418-238-5303
SALLE MULTIFONCTIONNELLE:	418-238-5402
CAMPING :	418-238-1056
KIOSQUE D'INFORMATION :	581-323-1050
MARINA :	581-221-0419

PROBLÈMES IMPORTANTS :	418-238-2795 418-587-0336
SÛRETÉ DU QUÉBEC :	418-587-2238
SÉCURITÉ CIVILE :	418-295-4903
CROIX ROUGE :	1-877-362-2433

911 URGENCES